

Montreuil, le 22 septembre 2020

Communiqué de presse**De l'espoir pour *La Marseillaise***

La Marseillaise avait une audience décisive ce mardi 22 septembre 2020. Il s'agissait pour le Tribunal de Commerce d'étudier l'offre de reprise déposée par Maritima-Médias pour le journal mis en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité.

Cette offre, comme l'ont rappelé les représentants du personnel à la barre, est de nature à amplifier la dynamique enclenchée en 2009. De plus, elle offre des garanties concernant la ligne éditoriale, les locaux, les emplois et les revalorisations salariales.

Ces arguments ont été entendus à priori favorablement par le tribunal. Le jugement sera rendu le 7 octobre prochain mais les propos du président du tribunal ont été rassurants d'après les représentants du personnel. L'espoir est donc de mise pour les salariés et leur journal.

La Marseillaise vivra !